

LES ANNONCES Landaises

Le média des décideurs landais

DAX

Marie Lavande,
l'intérieur cocooning

ENTREPRISE

Lauréats du 1^{er} Pitch
Initiative Landes

Volailles
en tenue de
fêtes



© Pierrick Contin

Voile **UN LANDAIS GAGNE LA TRANSAT JACQUES VABRE 2023**

« Une vraie fierté d'avoir coupé la ligne en tête cette nuit après 11 jours, 11 heures, 22 minutes et 27 secondes en mer », a posté le skipper Quentin Vlamynck sur ses réseaux sociaux après sa victoire. Parti du Havre avec Thibaut Vauchel-Camus sur leur multicoque de 15 mètres, le Landais originaire de Biscarrosse a rejoint la Martinique le 16 novembre remportant la 16^e édition de la Transat Jacques Vabre Normandie-Le Havre dans la catégorie Ocean Fifty. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, le duo est nommé pour le titre de meilleur marin de l'année qui sera décerné le 8 décembre. En attendant le verdict, Quentin Vlamynck partagera ses aventures en mer et dévoilera ses futurs défis, le 6 décembre 2023 à 18 h 30, salle de l'Arcanson à Biscarrosse.

Coup de BUZZ

Festival **ARTE FLAMENCO PRIMÉ EN ESPAGNE**

Arte Flamenco a reçu le prix international Manolo Sanlúcar, le 16 novembre dernier, à l'auditorium municipal de Cádiz en Espagne. « C'est un grand honneur d'être le premier festival à recevoir ce prix prestigieux », a déclaré Lionel Niedzwiecki, directeur général du festival avant de rendre hommage à Henri Emmanuelli à l'initiative du festival et Sandrine Rabassa, directrice artistique pendant 16 ans. Organisé par l'École de flamenco d'Andalousie, ce prix distingue pour la première fois un festival dans la nouvelle catégorie « promotion internationale du flamenco ».



De gauche à droite :
Iliès Besançon, Charlène Schulmann,
directrice, et Philippe de Lur Saluces,
le propriétaire de la Table du Marensin

© Table du Marensin

Restaurant **LA TABLE DU MARENSIN AU GAULT ET MILLAU**

La Table du Marensin fait son entrée au *Gault et Millau*. Le restaurant bistrannique installé à Uza a décroché une toque dans le guide gastronomique. Une distinction qui vient saluer le talent du nouveau chef, Iliès Besançon, arrivé en mai 2022, et « récompenser des années de travail et surtout l'investissement des équipes », déclare la direction. Ouverte d'avril à novembre, l'adresse met à l'honneur les produits locaux dont la fameuse asperge dont elle a sa propre production.



4 Grand Angle Volailles en tenue de fêtes

- Les volailles se préparent pour les fêtes
- Paroles de chefs

12 Création à la loupe Marie Lavande, l'intérieur cocooning

- ### 14 Focus Landes
- Dax : gourmande rue de la Fontaine-Chaude
 - Initiative Landes : les lauréats du 1^{er} Pitch
 - Seaty Map : invitation au voyage immobile

18 Focus Région Prix alimentaires : la mise en garde de l'Aria

20 Info Flash

22 Économie Jouets : un Noël attendu

24 Fiscal / Social Agenda décembre 2023

27 Annonces Légales

35 Tendances Bourse

36 Papilles Émoi Chapon farci rôti au miel et carottes



**GRAND
ANGLE**



© Shutterstock



Volailles en tenue de fêtes

Dans les Landes, berceau du Label Rouge, où 70 éleveurs élèvent en plein air depuis le mois de juillet les 370 000 chapons, poulardes ou dindes que l'on retrouvera sur les tables des fêtes de fin d'année, quatre chefs proposent leur balade gourmande autour de la volaille festive.



Les volailles se préparent pour les fêtes

Même si elles ne représentent que 6 % de la production totale de volailles dans les Landes, les festives sont des spécialités d'excellence qui font la fierté des éleveurs du département. Encore quelques jours en élevage et elles feront aussi le bonheur des gastronomes.

Par Cécile AGUSTI

Le foie gras n'est pas le seul incontournable des tables de fêtes. Selon une enquête réalisée par le magazine *Linéaires*, 88 % des Françaises et des Français n'imaginaient pas fêter Noël ou le jour de l'An, sans déguster une volaille. Sur la période de fin d'année, il se vend ainsi 4,2 millions de pintades, 2 millions de chapons et 1 million de dindes (chiffres Anvol, interprofession de la volaille de chair).

Les ménages soucieux de se faire plaisir plébiscitent les productions sous signe de qualité. Parmi les chapons, poulardes, chapons de pintades, dindes de Noël et autres oies à rôtir mises sur le marché en fin d'année, 2,2 millions de volailles

festives sont vendues en Label Rouge (chiffre du Syndicat national des labels avicoles de France). C'est sur ce créneau que les Landes, berceau de l'élevage en liberté, se positionnent. Bon an, mal an, le département produit environ 17 % des volailles festives Label Rouge françaises.

LE CHAPON, INDÉTRÔNABLE

Du 20 juin au 20 juillet derniers, quelque 70 éleveurs landais ont mis en place 370 000 têtes (toutes espèces confondues) pour les repas de fin d'année. « Le produit phare de cette période reste le chapon », indique Michaël Dolet-Fayet, président de l'Association des volailles fermières des Landes. Plus de 190 000 animaux sont en cours d'élevage. Ce poulet castré et élevé durant au moins 150 jours peut faire le bonheur de six à huit convives. Pour répondre aux demandes des plus petites tablées, d'autres espèces se développent : les poulardes (85 000 mises en place) et les chapons de pintade (73 000).

La traditionnelle dinde aux marrons, elle, continue à perdre du terrain. Seuls cinq éleveurs landais en ont mis un total de 18 250 en



© Patxi Beltzaitz - Hans Lucas



© Patxi Beltzaitz - Hans Lucas



Michaël Dolet-Fayet, éleveur à Pouillon et président de l'Association des volailles fermières des Landes

© Patxi Beltzaiz - Hany Lucas

DE LA FERME À L'ASSIETTE

Les volailles festives sont élevées par petites bandes en plein air. Les animaux arrivent dans les exploitations à un jour, au début de l'été. La canicule de juillet dernier a entraîné un peu de mortalité, mais les soins apportés par les producteurs ont permis de préserver la majorité des animaux. Le chaponnage se fait avant neuf semaines, sous la responsabilité d'un opérateur expérimenté.

Les animaux de souche rustique ont une croissance lente : les chapons de poulet et de pintade restent en élevage 150 jours minimum, les poulardes au moins 120 jours. Leur alimentation est composée à 100 % de végétaux, minéraux et vitamines, dont minimum 80 % de céréales, essentiellement du maïs. Soja, luzerne et quelques gourmandises trouvées sur le parcours (herbes, insectes...) complètent la ration. La particularité des volailles festives est d'être finies aux produits laitiers (les 25 derniers jours pour les chapons, 20 jours pour les poulardes).

C'est ce qui donne son moelleux et sa finesse à la viande. Les abattages démarrent autour du 15 décembre pour proposer des produits frais en fin d'année, si d'ici là, l'influenza aviaire ne vient pas troubler la fête. La détection d'un premier foyer dans un élevage du Morbihan et la propagation du virus dans la faune sauvage migratrice ont en effet incité le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à relever, le 28 novembre dernier, le niveau de risque de « négligeable » à « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain.

production, cette année. « C'est une espèce très fragile, extrêmement sensible aux virus et aux maladies. Qui plus est, les mises en place ayant lieu en mai, leur durée d'élevage est très longue et la mise de fond plus importante. C'est donc compliqué de trouver des producteurs. »

De toute façon, la taille des ménages ayant tendance à se réduire, la demande s'oriente vers

des pièces plus petites. « Ces dernières années, la tendance est à la découpe : demi-chapons, préparations ou cuisses marinées. »

PRÈS DE SIX MOIS D'ÉLEVAGE

En volume, les volailles festives ne représentent que 6 % des volailles sous label élevées dans le département. Mais elles constituent une « production d'excel-

lence » à laquelle les professionnels ne renonceraient pour rien au monde.

Michaël Dolet-Fayet, lui, élève des festives depuis cinq ans. « La première fois, c'était à la demande de mon groupement qui cherchait de jeunes producteurs pour remplacer ceux qui partaient en retraite. J'ai trouvé ça très intéressant et cela s'est très bien passé, alors je recommence chaque année. » Cette fois, il a mis en place 6 000 chapons et 8 000 pintades chaponnées, sur son exploitation de Pouillon.

La durée d'élevage d'un lot de festives est égale à celle de deux lots de poulets, ce qui évite un déplacement des cabanes dans lesquelles sont abrités les animaux. Mais la castration des chapons ajoute un travail supplémentaire. Au final, la rentabilité de la production « est égale, voire un peu supérieure à celle du poulet Label. Il n'y a pas de très grosse différence. »

Pour Michaël Dollet-Fayet, l'attrait est ailleurs. « C'est un élevage long, quasiment six mois, et technique qui donnent de très beaux animaux. Le plaisir qu'ils apportent sur les tables de fête, c'est vraiment une fierté pour nous, les éleveurs », assure-t-il.



Volailles festives

Paroles de

chefs

Ils sont tous amoureux de la qualité des volailles landaises qu'ils cuisinent à l'année dans leurs restaurants, étoilés ou pas au *Guide Michelin*. Sur la côte ou dans les terres, voici leurs envies, leurs recettes et leurs conseils pour les préparer chez soi.

Par Julie DUCOURAU



MICHEL
LABASTIE

Michel LABASTIE

La Ferme d'Orthe à Orthevielle

CHAPON ET LANGOUSTINES

« Maintenant que la saison des palombes - que je flambe au capucin - est terminée, je passe au chapon dès le 1^{er} décembre. Il reste en général à la carte pendant tout le mois, et je change de recette tous les ans.

Cette année, on va le préparer farci aux langoustines comme un tournedos. Les suprêmes vont être roulés avec une farce fine de volaille et à l'intérieur se trouveront des langoustines. Ils sont cuits à basse température pour garder le moelleux inimitable du chapon et taillés comme des tournedos pour voir apparaître la langoustine dedans, ça fait l'originalité du plat. La sauce qui accompagne est faite avec les carcasses du chapon qu'on fait revenir comme un fond de veau et celles des langoustines pour un jus terre-mer qui fonctionne très bien.

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ DE PEYREHORADE

Côté producteurs, on travaille avec les Fermiers landais, la coopérative de Saint-Sever en Label Rouge car c'est plus simple d'avoir les suprêmes de volailles et les chapons déjà découpés au restaurant.

Pour la maison, avec ma femme, on prend les volailles fermières et le canard au marché de Peyrehorade où j'encourage les gens à aller aussi pour s'approvisionner directement auprès des petits producteurs qui font du très bon travail. L'idée est d'être toujours dans le respect du produit et la qualité, pour un meilleur goût dans l'assiette. »



Jean et Clémentine COUSSAU
Le Relais de la Poste** à Magescq
**FARCIES AU FOIE GRAS
ET TRUFFES**

« Pendant les fêtes, on retrouve sur les menus la poularde de chez Arnaud Tausin (producteur à Saint-Sever) farcie de foie gras et truffes, servie avec les légumes d'une poule au pot ; et pour le menu de la Saint-Sylvestre et du 1^{er} de l'An, le chapon des Landes sera de retour, avec des ravioles de pommes de terre aux champignons, foie gras et truffes. Bref, tout ce qu'il faut pour bien se nourrir ! Nos volailles, on aime les désosser pour faire des ballotines ou les caraméliser à souhait.

À l'année, la carte fait la part belle à toutes les volailles dont le pigeonneau de chez Dublanc (Magescq) au four, les cuisses laquées aux truffes avec petites girolles, pommes fondantes persillées, sauce au vin rouge de la Petite Lagune [la production locale du Relais, NDLR]. À la Saint-Valentin, nous avons proposé la caille ortolan de chez Duplantier (Pyrénées-Atlantiques) comme un pithiviers, servie avec des potimarrons rôtis, sauce Périgueux. Au-delà des volailles élevées, les oiseaux de la chasse locale ont bien sûr toujours leur place à la saison, comme le perdreau rôti avec son jus simple de cuisson infusé de la bruyère de Callune et pommes soufflées, servi au gréridon.

**LA PEAU JAUNE DE
LA FINITION AU MAÏS**

Une chose ne trompe pas quand on choisit sa volaille, c'est le nom du producteur, il faut que chacun prenne conscience de l'intérêt de travailler avec les richesses du terroir landais. Ici, on les aime avec la peau bien jaune qui atteste de la finition au maïs, à l'inverse de la poularde de Bresse toute blanche. Il faut aussi s'assurer qu'elle ne soit pas trop fraîche pour qu'elle colore bien à la cuisson. Et toujours choisir la qualité landaise de nos petits producteurs qui se démènent pour faire perdurer le goût des bonnes choses simples. »



JEAN ET
CLÉMENTINE
COUSSAU



David Sulpice Villa de l'Étang Blanc* à Seignosse AU JUS RÉDUIT D'AILERONS

« Une volaille festive, ça peut être une pintade, un chapon, j'en avais préparé, l'an passé, comme une poule au pot revisitée... Mais ça peut aussi être un poulet fermier, tout dépend de la façon dont on l'apprête ! Parfois je le désosse et je fais comme des rôtis farcis avec des champignons, de la truffe pour que ce soit plus festif, plus gourmand.

Ce qui me plaît dans le poulet qu'on a ponctuellement à la carte, c'est de valoriser tous les morceaux, on serait capable de faire un menu entier autour du poulet, on travaille les foies, les suprêmes, aussi les ailerons. On fait par exemple une compotée d'ailerons sur un petit toast de baguette ficelle imbibé du jus réduit par les os pour concentrer les saveurs, avec une mousse de foie au miel et porto, qu'on sert en garniture sur un bouillon de haricots coco afin d'accompagner le poulet fermier... Des choses très simples mais tellement efficaces.

CHOISIR LES PETITS ÉLEVEURS

Depuis qu'on a racheté le restaurant il y a 16 ans, on travaille avec un petit éleveur d'Angresse, la ferme Pouchucq, qui élève ses poulets 120 jours (81 jours minimum en Label rouge) : il prend le temps de faire les choses correctement,

on a des volailles superbes. J'aime son discours : il ne cherche pas à faire du volume ni à courir comme un hamster dans la roue après le chiffre, il a une démarche qualité qui me parle, lui qui faisait tout autre chose avant de reprendre le métier de ses grands-parents.

J'encourage les gens à regarder ce qu'ils achètent et se rapprocher des petits éleveurs qui font du super boulot plutôt que d'aller à la facilité en supermarché. Même si c'est un peu plus cher, ça permet aux agriculteurs de vivre plus correctement et on a là des viandes qui se tiennent, qui perdent beaucoup moins et ont plus de goût. Tous les jours dans notre façon de consommer, on peut participer à la sauvegarde de ce patrimoine culinaire qui nous tient à cœur et qui fait que les Landes sont les Landes. »



DAVID
SULPICE

© Archives Villa de l'Étang Blanc



NICOLAS
FORT

Nicolas FORT
L'Art des mets à Saint-Sever
POULARDE SAUCE MORILLE

« Pour moi, une volaille festive, ça peut être un chapon, une poularde, une pintade chaponnée, même un joli poulet fermier bien élevé, mais c'est d'abord un produit de qualité, avec une grosse préférence pour les volailles landaises qui sont magnifiques à rôtir car comme elles sont finies au maïs, elles ont ce petit gras qui donne un résultat très onctueux, moelleux, goûteux.

LA CONFRÉRIÉ DES JABOTIERS

Je fais partie de la Confrérie des Jabotiers depuis 2017, cela m'oblige dans le sens où je suis chargé de défendre tout ce qui porte jabot. On a toujours de la volaille à la carte, j'aime travailler la caille, le poulet. Je fais par exemple une fricassée de poularde avec une sauce aux morilles : on la taille en petits morceaux pour la faire revenir jusqu'à coloration et on prépare un jus avec les carcasses qu'on crême avec des morilles pour avoir un joli plat de fêtes.

L'an dernier, à la maison pour le Noël en famille, j'avais fait un poulet croûton de pain imbibé de jus qu'on peut facilement faire chez soi. Il suffit de mettre, dans un plat qui va au four, une pâte à pain fraîche qu'on peut demander à son boulanger. Dessus, on pose la volaille assaisonnée avec ail et bouquet garni. On rôtit le tout au four gentiment à 170-180°C pendant 45 minutes à une heure en fonction de la taille. La volaille est rôtie, le pain dans le plat se gorge de jus, ça fait comme un croûton... Un conseil : il faut respecter un temps de repos de 30 minutes à la sortie du four pour que les chairs se détendent et au moment de l'envoi, on redonne un coup de chaud !

Au restaurant, je travaille exclusivement avec les Fermiers landais, coopérative locale à Saint-Sever au cahier des charges strict pour des volailles labellisées. J'encourage tout le monde à soutenir la filière en allant chez les producteurs et mettant sur sa table les fleurons de la gastronomie française et locale. » ■

**REPRISE
À LA LOUPE**

Marie Lavande, l'intérieur. COCOONING

DAX · Quatre ans que Sandrine Lavielle a repris Marie Lavande, spécialisée dans les cadeaux premiers âges et le linge de maison. Après de très bonnes années Covid, cette institution du centre-ville voit le prix moyen des paniers repartir à la baisse avec la conjoncture. Mais Noël reste une saison propice.

Par Julie DUCOURAU



SANDRINE
LAVIELLE

Des clients viennent parfois de Mont-de-Marsan pour commander les petites chaises réalisateurs brodées au prénom d'un nouveau-né, « l'ADN de la boutique », confie la repreneuse. Avec ses fils de toutes les couleurs, la machine à broder sert aussi à personnaliser les serviettes de bain ou les foulards rouges des fêtes de l'été. Sandrine Lavielle a bien sûr conservé cet outil phare de la boutique en pierres de remparts et briquettes à l'entrée des rues piétonnes de la cité thermale quand elle a repris l'affaire à Monique Duzer, partie à la retraite après des années ici. Le nom de Marie Lavande, lui, vient de Marie Courty, la fondatrice des lieux en 1976, en référence aux sachets de lavande parfumant les armoires.

APPORTER DE LA NOUVEAUTÉ

Alors pas question de tout changer en arrivant dans cette institution dacquoise du 6 rue Saint-Vincent. « L'idée était de conserver la clientèle existante et la renouveler

en apportant peu à peu des nouveautés, toujours moyen et haut de gamme », explique Sandrine Lavielle qui a auparavant été dans le prêt-à-porter et responsable de magasins de rideaux, tissus et décoration dans les zones commerciales de Saint-Paul-lès-Dax et Anglet. « L'activité de Marie Lavande me plaisait, c'était dans mon créneau : la décoration, le linge de maison, le textile, le tissu, je m'y connaissais », confie cette fille de commerçants dacquois longtemps spécialisés dans le cycle.

Les banques acceptent facilement son projet de reprise, mais sans qu'elle puisse reprendre de salarié ni être gourmande en salaire. L'aventure démarre le 2 décembre 2019 avec tout ce qui a fait le succès de Marie-Lavande (linge de lit, de bain, de table, broderies, etc.), de nouvelles références (Sophie Janière), un rayon cadeaux de naissance amplifié, et des nouveautés prêtes à offrir pour redynamiser les lieux : savonneries françaises, bouillottes, cabas sympas en plastique recyclé, et autres curiosités au fil des années, comme ce dernier produit entré, l'enfile-couette pour faire son lit facilement, médaille d'or du Concours Lépine.



DÉFENDRE LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Après une première année stable, le Covid a changé la donne : « On a eu une progression énorme : + 15 % en 2020 par rapport au prévisionnel malgré les confinements, et + 37 % en 2021. Les gens sont revenus consommer en proximité, ils ne pouvaient pas voyager, ils sont restés en France à refaire leur intérieur cocooning, achetant beaucoup de linge de maison, de coussins, de déco, pour se faire plaisir chez soi », relève la professionnelle qui est restée très lucide durant cette période : « Il ne fallait pas se fier à ces deux années-là, les gens sont, depuis, repartis en voyage et ils ont donc moins d'argent à dépenser ici. » Résultat : - 8 % en 2022. Et pour 2023, « on essaie de se maintenir. La période de Noël est en principe propice ».

Le panier moyen a baissé ces derniers temps. « Il faut s'adapter, les gens font attention et en même temps, plus de personnes se lâchent ». Mais ne lui parlez pas de click&collect. « On pourrait faire un site de vente en ligne, mais c'est un autre job. Moi j'aime le contact et je défends le commerce de proximité ! », lance Sandrine Lavielle qui veut aussi transmettre cet appétit. Depuis la rentrée de septembre, elle a embauché Manon, une étudiante en BTS au lycée de Borda, pour deux ans en alternance : « C'est un bon moyen de se faire aider, tout en formant quelqu'un. Avant j'étais trop speed dans mon travail pour ça, mais maintenant j'ai un peu plus de temps pour accompagner quelqu'un dans son apprentissage. » ■

« À L'AFFÛT DES NOUVEAUTÉS »

Le secret de la réussite

« Le choix et la variété des produits, l'accueil et l'écoute des clients. Parfois, je n'ai pas ce qu'ils me demandent, on se remet en question. J'ai la chance d'avoir les commerciaux des marques qui viennent directement me voir pour me proposer des nouveautés. Mais je vais aussi deux fois par an au salon Maison et Objet à Paris pour avoir un œil sur les tendances. Je suis toujours à l'affût des nouveautés. J'ai vu des supers tapis locaux faits à Marseille dans une boutique en faisant les fêtes de Arles, je leur en ai fait faire en les personnalisant sur Dax ! »

La communication

« Mon budget publicité (presse, partenariat avec l'USDax Rugby) est assez conséquent pour une boutique comme la mienne et ce, malgré la conjoncture. C'est important pour montrer qu'on est là, qu'on est dynamique. Toute l'année, j'alimente les réseaux Facebook et Instagram. Tout ce travail m'apporte beaucoup même si c'est toujours difficile de quantifier les retombées. »



Gourmande

rue de la Fontaine-Chaude

DAX • Depuis 1906, les madeleines Cazelle régaleront des générations de Dacquois, curistes et touristes au n° 6. La boutique d'époque est désormais très bien entourée, de truffes en cookies, de charcuteries de l'Est en jambon ibérique.

Par Julie DUCOURAU

En quelques mois, trois nouvelles boutiques de spécialités ont ouvert dans cette petite rue qui mène du Splendid Hôtel à la Fontaine Chaude, cœur de la cité thermale. Mathilde Esqurial avec les Cookies de Mathilde, jusqu'alors seulement sur les marchés, reçoit, depuis cet été, les gourmands sur place avec son salon de thé dégustation ambiance cosy. « Avoir une boutique atelier, c'était mon rêve », dit cette titulaire d'un master en gestion d'entreprise reconvertie.

UNE FÊTE DE LA RUE ?

À deux pas, place au salé avec un petit écran dédié à la truffe, Signorini Tartufi. Sauce aux cèpes, tartinable à l'artichaud, pâtes, miel d'acacia infusé, et même vins parfumés à l'or noir... « Cette belle rue de bouche a achevé de nous convaincre de nous installer », explique Jean Alberi, le cogérant. En face, Gustul de Acasa vient

de déménager de la rue Neuve pour s'installer au n° 11 ici : « C'est beaucoup plus passant et l'activité augmente », fait valoir Anca Cristea, la gérante roumaine, devant des charcuteries fumées polonaises et du Tokaj, le fameux vin blanc doré hongrois.

De quoi compléter une offre gourmande déjà bien présente avec le pastis d'Amélie, un restaurant français (Aux XV tables), un Japonais (Sakura) et la Tapia, le bar-épicerie fine à l'espagnole où le jambon ibérique fond en bouche, ouvert il y a un an et demi par le novillero Jean-Baptiste Molas et la danseuse Savannah Getten : « La rue tend vers toujours plus de qualité, dit-elle, et nous avons eu envie, avec d'autres, de développer ce côté gourmand par une offre spéciale avant Noël*, et peut-être organisera-t-on une fête de la rue dans l'été... » ■

* Une carte de fidélité inter-commerçants avec cadeau final a été créée pour les achats jusqu'au 9 décembre.

Initiative Landes Les lauréats du 1^{er} Pitch

ENTREPRISES · Les trois prix - Jeune, Reprise et Audace – du Pitch Initiative Landes, dotés de 1 500 euros chacun, ont été remis le 20 novembre, à Mont-de-Marsan.

Par Julie DUCOURAU

Sur les 27 entrepreneurs candidats à ce premier événement Pitch, tous soutenus par Initiative Landes qui accompagne les projets de création et de reprise d'entreprise, neuf finalistes avaient été sélectionnés pour se présenter le jour J devant le jury à la chambre de commerce et d'industrie des Landes. « Nous avons écouté neuf belles entreprises landaises, des projets innovants, des projets passions, il a fallu faire des choix difficiles, relevait Laurent Bernadet, président du groupe de construction éponyme et du réseau Initiative Landes. On permet cette dynamique-là en aidant au quotidien des projets et ça donne la foi de continuer à être animateurs de la création ou de la reprise d'entreprise. »

ÉPICERIE-BAR, FILIÈRE BOIS ET RESTAURANT

Dans la catégorie Pitch Jeune, les gagnants sont la danseuse Savannah Getten et le novillero Jean Baptiste Molas qui ont ouvert, à Dax, La Tapia, une épicerie-bar

à l'espagnole [voir page 14]. « On remercie Initiative Landes et notre marraine de nous avoir soutenus depuis le début », ont-ils dit. Dans « ce bout d'Andalousie de la cité thermale », le couple a servi, en un an et demi, 7 000 planches de fromages et charcuteries, 8 000 bouteilles de vin et 600 « apéro-box » à emporter. Avec l'idée de peut-être franchiser leur concept à l'avenir.

Pour le Pitch Reprise qui a nécessité deux votes, tellement c'était serré, Frédéric Léonard qui a racheté la scierie Bédora à Pomarez, Palettes Landes Chalosse à Misson et Bois Imprégnés à Mées, l'a emporté devant Adeline Garnier-Forey et Alexandre Ardiet du camping la Maïade à Mimizan, et Armelle Nicolas et son atelier de réparation-vente d'instruments à vent à Mont-de-Marsan. « L'idée est d'être en synergie entre tous les sites pour être aujourd'hui plus fort qu'hier », a assuré l'entrepreneur du bois.

Enfin, le restaurant Relais Gascon de Cyrille Lafon et Dominique Junca à Labastide-d'Armagnac est le lauréat du Pitch Audace. « On est tombé en amour pour ce village », a fait valoir le couple.

« Accompagner tous ces entrepreneurs qui se donnent, est toujours une grande satisfaction », a conclu Guy Destruhaut de l'association Egee (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) qui, avec Ecti (Entreprises, collectivités territoriales, insertion) sont parrains d'Initiative Landes. ■



Les lauréats et finalistes
du Pitch Initiative Landes

© Initiative Landes

SHARON
VIGNA

SEIGNOSSE · Passionnée de cartes, Sharon Vigna crée des affiches cartographiques colorées et ensoleillées des plus belles destinations touristiques, pour voyager, tout en restant chez soi !

Par Cécile AGUSTI

Invitat voyage

D' aussi loin qu'elle se souviene, Sharon Vigna a toujours aimé les cartes. En 2017, alors qu'elle voyage à Vienne (Autriche) avec une amie, cette dernière la taquine sur son côté désuet. À l'heure où tout le monde a un GPS dans sa poche, elle se balade encore avec un plan de ville... « On a eu un débat sur le sujet, se souvient la graphiste seignossaise. Je trouve que la carte papier est un bel objet qui permet de mieux se situer qu'un plan sur un smartphone. Je rapporte toujours les cartes des endroits que je visite. Comme un carnet de bord, j'y trace mon itinéraire et cela me fait un joli souvenir. »

LA CARTOGRAPHIE REVISITÉE

C'est en partant de ce constat personnel qu'à l'été 2018, elle crée Seaty Map. Son idée : revisiter la cartographie de la côte atlantique pour en faire des objets décoratifs. Sur les fonds de cartes aux couleurs pastel, elle ajoute des illustrations représentant les points d'intérêt de chaque commune.

Seaty Map ion au immoblie

« Je suis très attachée à la côte landaise, alors j'ai commencé par Capbreton et Hossegor. »

L'engouement du public est immédiat. « Ça parle à tout le monde, aussi bien aux touristes qu'aux locaux. Et à tous les âges aussi. » Au gré des demandes et des rencontres, la zone s'étend. Aujourd'hui, la collection compte une vingtaine de communes dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde. Contrairement à de nombreux créateurs d'affiches, Sharon Vigna ne se concentre pas uniquement sur les villes les plus emblématiques. « Je me suis rendu compte que certains petits villages attirent énormément de monde, mais sont généralement oubliés. » C'est ainsi que Léon et le Marensin Sud disposent de leur propre carte.

ENVIE D'AILLEURS

Pour autant, le Sud-Ouest n'est pas son seul terrain d'expression. « Pendant le confinement, j'ai ressenti le besoin de m'évader et j'ai commencé une collection sur le thème des îles. Mon conjoint étant martiniquais, j'ai démarré par la carte de la Martinique. J'ai ensuite fait la Guadeloupe dont est originaire ma meilleure amie.

La Réunion est venue après, et enfin la Corse. » Pour chaque destination, la créatrice applique la même recette : un fond de carte pastel se détachant sur le bleu de la mer ou de l'océan et de délicates illustrations inspirées de la nature, pour un rendu joyeux et ensoleillé.

PRODUCTION ÉCORESPONSABLE

En dehors de ces cartes grand public, Sharon Vigna réalise également des cartes personnalisées sur commande. Plusieurs municipalités lui ont déjà demandé d'illustrer leur plan de ville ou des cartes de pistes cyclables. Mais elle s'adresse aussi aux particuliers. « Les gens sont libres de choisir la zone à mettre en avant. On me demande souvent des petits villages, mais je réalise aussi des pays. J'ai ainsi fait le Vietnam. Ma seule limite est le noir et blanc, car mon univers est 100 % coloré. »

Dans tous les cas, la créatrice s'attache à ce que sa production soit écoresponsable. Toutes les affiches sont réalisées à Seignosse et imprimées en France en édition limitée (de 200 à 450 exemplaires). Les emballages contiennent le plus de matières recyclées possible. Et elle fabrique elle-même les cadres des kakémonos, en pin maritime et ensoleillé. ■



Prix alimentaires La mise en garde de l'Aria

AGROALIMENTAIRE · L'inflation s'étant installée comme l'un des sujets de préoccupation majeure des consommateurs, des entreprises et des pouvoirs publics, le prix des produits alimentaires est l'objet de toutes les attentions. Alors que débutent les négociations commerciales entre les industriels de l'agroalimentaire et les enseignes de la grande distribution, l'Aria Nouvelle-Aquitaine fait part de son inquiétude.

Par Astrid GOUZIK

« **C'**est un vrai dilemme. D'un côté, nos coûts de production explosent, de l'autre, l'opinion publique attend des baisses de prix. » Stéphane Douence, président de l'Aria Nouvelle-Aquitaine (Association régionale des industries alimentaires), plante le décor alors que démarre la période annuelle de négociations commerciales entre les industriels transformateurs et les enseignes de la grande distribution. « On sera peut-être sur une tendance haussière, voire de la neutralité », annonce-t-il d'emblée. « En tout cas, nous ne reviendrons pas aux prix que l'on pouvait avoir en 2019-2020 parce que les marchés ont évolué. »

FLAMBÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'association néo-aquitaine, qui représente 215 entreprises adhérentes, attire l'attention sur la hausse « généralisée et historique » des coûts des matières premières industrielles (entre 40 et 60 % pour le verre, entre 20 et 40 % pour le carton, entre 50 et 100 % pour le gaz et l'électricité) ainsi que des matières premières alimentaires (sucre, beurre, viande de porc...).

Et d'insister sur la typologie du tissu industriel régional constitué à 90 % de TPE/PME. « Il faut bien dissocier la multinationale d'une PME ou TPE. Les premières achètent sur des marchés « spots », les baisses et hausses de prix sont instantanées. Les PME n'ont pas les



© Shutterstock



STÉPHANE DOUENCE

Président de l'Aria
Nouvelle-Aquitaine

© Atelier Gallien

“ J’alerte sur un séisme qui pourrait arriver dans les mois à venir au niveau des entreprises agroalimentaires ”

volumes suffisants pour aller acheter sur ces marchés. Et compte tenu des pénuries que l'on a subies ces derniers mois, on a eu tendance à stocker, voire sur-stocker. L'effet de baisse ne pourra pas arriver instantanément », avertit Stéphane Douence, parallèlement directeur général associé de la PME Vinaigrerie Générale, basée en Dordogne.

En 2023, alors que la hausse moyenne demandée était de 15 %, les industriels avaient obtenu 9 %. « Cette différence, que l'on n'a pas récupérée et qui était nécessaire, subsiste. »

RELANCER LA CONSOMMATION

Pourtant l'Aria est lucide sur une nécessaire baisse des prix « qui serait notre seul intérêt à tous » pour relancer une consommation en berne. « On est entre le marteau et l'enclume (...). On nous demande d'acheter plus cher

[suite à la loi Egalim, NDLR] et de revendre le moins cher possible », pointe Stéphane Douence.

De quoi déclencher son inquiétude pour les semaines à venir « sur les perspectives de ces négociations », puis pour les prochains mois. « J'alerte sur un séisme qui pourrait arriver au niveau des entreprises agroalimentaires. Sur nos 215 adhérents, une dizaine ont déjà tiré le rideau depuis 2022 », déplore-t-il.

UN TISSU FRAGILISÉ

Une crainte partagée par les entreprises du secteur : dans le baromètre sur la santé des entreprises réalisé par l'Aria Nouvelle-Aquitaine au mois de septembre dernier sur 33 répondants, si la grande majorité (70 %) affichait un résultat net positif en 2021, elles n'étaient plus que 48 % en 2022. Concernant la trésorerie, la moitié s'attendent à des difficultés pour 2023. Pour 57 % d'entre elles, l'accès aux financements est jugé difficile voire très difficile. Et 65 % des entreprises concernées ont du mal à rembourser leur PGE (11 entreprises sur les 17 concernées).

« En Nouvelle-Aquitaine, l'agroalimentaire représente 2 100 entreprises et plus de 31 000 emplois », fait valoir le président de l'Aria. Un écosystème capital pour l'ensemble de la filière qui regroupe les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs. « On a besoin des transformateurs car, ils valorisent les produits agricoles du territoire. Aujourd'hui 70 % des produits agricoles régionaux sont transformés en Nouvelle-Aquitaine », conclut-il. ■



Enseignement supérieur **KEDGE BUSINESS SCHOOL À MONT-DE-MARSAN**

À la rentrée de septembre 2024, une nouvelle formation post-bac viendra compléter l'offre déjà existante dans le département. Né d'un partenariat entre Kedge Business School et Campus Landes, le programme Kedge Bachelor (Bac + 3), destiné à former les managers de demain, sera proposé à Mont-de-Marsan. Les étudiants landais pourront ainsi bénéficier localement de l'enseignement de l'école de management placée dans le top 10 en France. Pour découvrir cette formation, ainsi que les écoles d'enseignement supérieur de la chambre de commerce et d'industrie, Campus Landes organise une journée portes ouvertes à Mont-de-Marsan, le samedi 9 décembre de 9 h à 17 h 30.

Inscription sur
<https://jpo.campuslandes.com/>

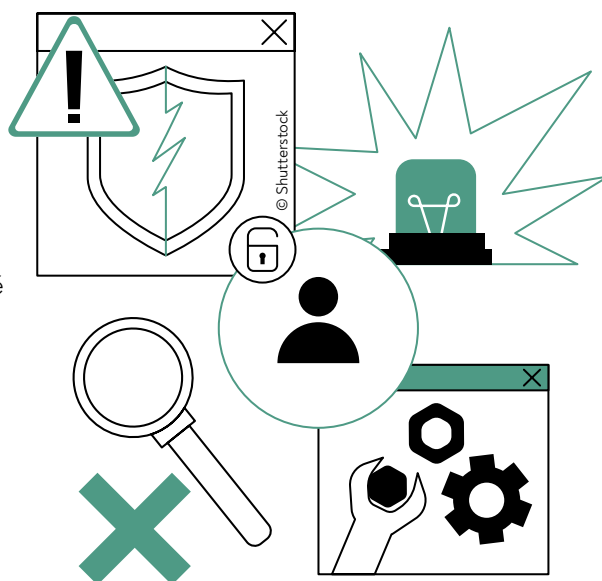
Collectivités **CYBERMATINÉE DE L'ALPI**

L'Agence landaise pour l'informatique (Alpi) organise sa deuxième Cybermatinée, destinée aux agents et élus des collectivités, le 5 décembre prochain à Pontonx-sur-l'Adour. En présence d'experts de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), du Campus régional cybersécurité et de confiance numérique Nouvelle-Aquitaine et de la Section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces, la rencontre proposera un retour d'expérience sur deux cyberattaques landaises sérieuses qui ont eu lieu en 2023 sur la commune de Morcenx-la-Nouvelle et la communauté de communes Chalosse Tursan, avec les témoignages de Jérôme Baylac, adjoint au maire de Morcenx-la-Nouvelle et président de la communauté de communes du Pays morcenais, et de Jérémie Pétriacq, responsable du service informatique de la communauté de communes Chalosse Tursan.

Mardi 5 décembre, de 9 h à 12 h

**Cinéma Grand Écran - 61 rue de l'Hôtel-de-ville
Pontonx-sur-l'Adour**

Inscription sur www.alpi40.fr





Nouvelle-Aquitaine **LA RUCHE PRÉPARE LA 2^e ÉDITION D'ITINÉRAIRE**

La Ruche, réseau national d'incubateurs d'entreprises à impact, annonce le lancement de la deuxième édition de son programme Itinéraire, dans plusieurs régions de France, dont la Nouvelle-Aquitaine. Soutenu par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, ce programme a pour objectif d'accompagner 680 personnes, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux, dans leur insertion professionnelle afin de les aider à lancer leur activité. Pour s'inscrire à ce programme en distanciel de trois mois, plusieurs critères sont à respecter : être demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minima sociaux, habiter en France, avoir une idée d'entreprise ou d'association, et être disponible quelques heures par semaine pendant trois mois. Les candidatures sont ouvertes jusqu'en mars 2024.

la-ruche.net/accompagnements/itineraire



Aéronautique **RENDEZ-VOUS DES AVIONS BAS-CARBONE À PAU**

Les 6 et 7 décembre prochains, à l'aéroport de Pau-Pyrénées, l'événement Green Aero Days (ex-Journées de la mobilité aérienne légère, verte et durable) réunira les principaux acteurs de la filière œuvrant pour la décarbonation de l'aviation légère. Avionneurs, équipementiers, experts, gestionnaires d'aéroports, énergéticiens, investisseurs, instances (régionales, nationales et internationales) se rencontreront autour du thème central de cette édition : l'opérabilité des avions bas-carbone. En question : l'avitaillement des aéroports en nouvelles énergies, les besoins liés aux nouveaux usages ou encore la recyclabilité des aéronefs... Les lauréats de France 2030 seront mis à l'honneur et un panorama des projets nationaux et internationaux sera présenté. Cette rencontre, réservée aux professionnels, est portée par le Pôle Aerospace Valley dans le cadre de l'initiative MAELE (Mobilité aérienne légère et environnementalement responsable).

Jouets un Noël attendu



© Shutterstock

Après une année en demi-teinte,
les professionnels du jouet misent sur la période de Noël, durant laquelle
ils réalisent jusqu'à la moitié de leur chiffre d'affaires annuel.
Sur le plus long terme, ils s'inquiètent aussi de la baisse de la natalité
qui restreint mécaniquement leur marché.

Par Anne DAUBRÉE

Les enfants ne sont pas les seuls à attendre le père Noël. Le 19 octobre, à Paris, les professionnels du jouet tenaient une conférence de presse sur le marché du jeu et du jouet. Sur les neuf premiers mois de l'année, les chiffres sont globalement à la baisse : le marché a enregistré une baisse de 4,5 % en valeur. La tendance est comparable à celle des autres catégories non alimentaires dans les grandes surfaces généralistes : - 4 % pour la catégorie culture, - 8 % pour l'univers maison... Pour Frédérique Tutt, experte du marché du jouet chez Circana, société d'études, « le marché du jouet montre sa résilience, en dépit des arbitrages de consommation qui ont été réalisés en défaveur des produits non alimentaires (...). Ce marché a pour habitude de bien résister aux crises, quelles qu'elles soient. Sur les 10 dernières années on constate d'ailleurs qu'il a connu une progression de 1,7 % par an, en moyenne, quand le PIB ne progressait que de 1,1 % dans le même temps ».

En revanche, en 2023, toutes les catégories de produits ne progressent pas de la même manière. Les produits sous licence (liée au petit ou grand écran et aux jeux vidéo) demeurent la catégorie phare et continuent de croître. Ils représentent 24,4 % du marché contre 21,3 % en 2020, soit une croissance de 15 %. Ils ont été portés par des événements comme le succès du film *Barbie*, par exemple. « Depuis le film *Star Wars*, on n'avait pas assisté à une telle activation du marketing », souligne Frédérique Tutt. Mais le véritable phénomène de société reste celui des Pokémon, qui 25 ans après leur création, continuent de prospérer... En 2023, parmi les catégories de produits qui ont connu la meilleure performance figurent les jeux de cartes enfants et adultes (+ 12 %), les figurines d'action à collectionner (+ 5 %), les puzzles adultes (+ 11 %) et les peluches traditionnelles (+ 4 %). A contrario, la catégorie des jouets de plein air a chuté de 12 %, en raison d'un « effet météo » et d'un « effet porte-monnaie », qui a freiné les achats importants, comme les balançoires.

« LA SAISON-CLÉ »

Face à ce premier bilan de l'année en demi-teinte, les professionnels espèrent un Noël fructueux. « Le début de l'année n'a pas été conforme à ce que nous attendions, mais il s'agit d'un moindre mal. Noël est

devant nous. C'est la saison-clé pour les enfants », rappelle Florent Leroux, président de la FJP, Fédération française des industries du Jouet-Puériculture.

En 2022, le dernier trimestre avait représenté 53 % des ventes de l'année avec 2,3 milliards d'euros. Pour un budget moyen de 96 euros par enfant de moins de 12 ans. Selon le président de la FJP, les conditions sont réunies pour que la saison soit un succès. Les familles ont besoin de chaleur pour oublier un contexte anxigène. Et la profession s'est organisée. Côté offre, Florent Leroux promet une fin d'année « riche en nouveautés », notamment pour la cible des Kidultes (+ de 12 ans), clientèle déjà importante et qui continue de se développer (29 % des ventes). Et concernant les prix, sur l'ensemble des jouets, dans le contexte inflationniste, la hausse de 4 % reste un « chiffre acceptable. Il montre les efforts de la filière pour contenir l'évolution des prix dans notre activité », commente Florent Leroux.

“ Les produits sous licence demeurent la catégorie phare ”

Au-delà de Noël, une tendance de fond inquiète la profession : la baisse de la natalité réduit mécaniquement son marché. En effet, le nombre de naissances diminue en France de façon continue depuis plusieurs années. En 2022, il y a eu 120 000 naissances de moins par rapport à 2010. Selon le cabinet Circana, en 2023, la France compte 187 000 enfants de moins de 12 ans en moins, par rapport à 2022. Ce recul des naissances pénalise le marché des jouets de 1,4 % par an. À cet égard, les professionnels du jouet-puériculture plaident pour l'adoption de deux mesures. Tout d'abord, une baisse des taux de TVA de 20 % à 5,5 % sur les produits de sécurité obligatoires, comme les sièges enfants ou les coques, mesure qui existe dans d'autres pays européens, dont l'Italie ou le Portugal, la Pologne et le Royaume-Uni. La seconde, l'autorisation du débloqué anticipé de l'épargne salariale dès la naissance du premier enfant, aujourd'hui possible à partir du troisième seulement. ■

Agenda

décembre 2023

JOURS OUVRABLES

26 JOURS

JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE

21 JOURS

FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI

22 JOURS

JOURS FÉRIÉS : 1 JOUR

LUNDI 25 NOËL

MARDI 5 DÉCEMBRE

• **Employeurs d'au moins 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en novembre ou décembre.

LUNDI 11 DÉCEMBRE

• **Employeurs - Compte AT/MP** : Les employeurs n'ayant pas encore de compte Accidents du travail/ Maladies professionnelles sur net-entreprises.fr, ont jusqu'au 11 décembre 2023 pour régulariser leur situation. La dématérialisation du compte AT/MP est obligatoire depuis 2022, pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, sous peine de pénalité. À noter que les tiers déclarants (experts-comptables, etc.) ne peuvent pas effectuer l'inscription à la place du chef d'entreprise.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

• **Sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Toute insuffisance du montant d'un acompte est passible d'une majoration de 5 % et de l'intérêt de retard.

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre (salaires de novembre payés en novembre ou décembre).

• **Cotisation foncière des entreprises (CFE)** : date limite de paiement de la CFE (ou du solde en cas de paiement d'un acompte au 30 juin) par télépaiement, prélèvements mensuels ou prélèvement à l'échéance (l'adhésion au prélèvement à l'échéance peut être effectuée jusqu'au 30 novembre 2023 minuit, sur impots.gouv.fr). L'avis d'imposition est dématérialisé et ne peut être consulté que sur impots.gouv.fr.

LUNDI 25 DÉCEMBRE

• **Jour de Noël** : jour férié ordinaire. Lorsqu'il est compris dans une période de congés payés, et qu'il est chômé dans l'entreprise, le jour de Noël donne droit à un jour supplémentaire de congé.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

• **Contribution économique territoriale (CET)** : les entreprises dont la CET (somme de la CFE et de la CVAE) est supérieure à 1,625 % de leur valeur ajoutée peuvent demander un dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée (imprimé n° 1327-CET - service des impôts des entreprises). La réduction est égale à 1,625 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Le dégrèvement ne peut conduire à un montant de CET inférieur à la cotisation minimale.

• **Contribution économique territoriale (CET)** : déclaration provisoire des éléments imposables en cas de création d'entreprise ou d'établissement, ou de changement d'exploitant, en 2023 (imprimé n° 1447-C - service des impôts des entreprises) et, le cas échéant, demande d'exonération (zones franches urbaines, quartiers prioritaires, zones de revitalisation rurale, disquaires, libraires, médecins, etc.).

La CFE n'est pas due l'année de création de l'entreprise, quelle que soit la date du début du premier exercice. La déclaration provisoire est destinée à établir la CFE de la seconde année d'existence de l'entreprise.

• **Contrôle fiscal : fin du délai de reprise** dont dispose l'administration fiscale pour opérer des redressements sur les revenus et bénéfices de 2020 (déclarés en 2021) et sur la TVA de 2020. Il en est de même en matière de sécurité sociale (cotisations de 2020).

• Dernière limite pour les **réclamations** concernant les impôts ou taxes payés ou recouvrés en 2021 et les impôts locaux payés ou recouvrés en 2022. La réclamation peut être présentée pendant trois ans, plus précisément jusqu'à la fin de la deuxième année qui suit celle de la mise en recouvrement, ou si ce délai est plus favorable, jusqu'à la fin de la troisième année qui suit celle d'une notification de redressement.

DÉLAIS VARIABLES

• Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de novembre.

• Entreprises au régime simplifié **d'imposition (RSI)** n'ayant pas opté pour le paiement mensuel de la TVA : télèglement du deuxième acompte de TVA (40 % de la TVA due en 2022).

Le solde de la TVA de 2023 devra être régularisé avec la déclaration annuelle CA12 (en mai 2024). ■



INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE
 Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
 - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
 - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	118,43	+ 4 %
INDICE HORS TABAC	106,42	117,37	+ 3,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

LES ANNONCES Landaises

annonces-landaises.com

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

50€ TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur annonces-landaises.com

Paiement sécurisé



Magazine + Web

6 MOIS = 30 €

1 AN = 50 €

2 ANS = 79 €

Web

6 MOIS = 18 €

1 AN = 29 €

2 ANS = 44 €

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : **Liliane Dorrer**

contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

E-mail : contact@annonces-landaises.com - Plateforme : [annoncelegalepro.annonces-landaises.com](https://www.annoncelegalepro.annonces-landaises.com)

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX - MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

156 route de Mahoumic 40300 Peyrehorade

Contact : service commande publique - 05.58.73.60.03 - contact@orthe-arrigans.fr
Siret n° 200 069 417 00067

Groupement de commandes : non

Accès aux documents de la consultation : <https://marchespublics.landepublic.org>

L'intégralité des documents sont disponibles sur le profil acheteur

Utilisation de moyens communément disponibles : oui.

Objet de l'accord-cadre : Accords-cadres à bons de commande pour la réalisation des travaux d'entretien des voiries, ZAE, ouvrages et réseaux de compétence communautaire

Durée : 12 mois du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025 (période n° 1). Reconductible une fois pour une nouvelle période de 12 mois (période n° 2).

L'accord-cadre est décomposé en 2 lots :

- Lot 01 : Secteur Est
- Lot 02 : Secteur Ouest

Valeur :

- Montant minimum de commandes par lot et par période : 250 000 € HT
- Montant maximal de commandes par lot et par période : 375 000 € HT.

Le règlement de la consultation précise les critères de jugement, les documents à remettre au titre de la candidature et de l'offre et les modalités de négociations.

Le nombre maximal de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire est limité à 1 (voir règlement de la consultation).

Possibilité d'attribuer les marchés sans négociations : oui

Lieu principal d'exécution du marché : territoire du Pays d'Orthe et Arrigans

Le marché n'est pas décomposé en tranches

Marché réservé : non

Présentation des offres par catalogue électronique : non

Réduction du nombre de candidats : non

Variante autorisée ou imposée : non

Visite obligatoire : non

Date et heure limite de réception des offres : 22 décembre 2023 à 12 h sur la plateforme marchés publics des Landes <https://marchespublics.landepublic.org>

Renseignements complémentaires : <https://marchespublics.landepublic.org>

Date d'envoi de l'avis à publication : 29/11/2023

L23AL05846

COMMUNE DE LABRIT

Rectificatif à l'Avis au public paru dans le n°4089 du 18/11/2023, concernant le projet de création d'une chambre funéraire par la Commune de Labrit, il fallait lire que le projet sera implanté sur la parcelle C 0661p.

L23AL05786



COMMUNE DE SAUGNAC-ET-MURET

Zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

Le DÉPARTEMENT DES LANDES communique :

Le Public est informé que, par délibération n°E-1/1 de la Commission Permanente en date du 24 novembre 2023, le Conseil départemental des Landes a créé et délimité des zones de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles sur le territoire de la Commune de Saugnac-et-Muret.

La délibération et les plans annexes concernant ces zones de préemption sont déposés à l'Hôtel du Département des Landes et à la Mairie de Saugnac-et-Muret.

L23AL05610

LES ANNONCES Landaises

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 30 € TTC 1 AN = 50 € TTC 2 ANS = 79 € TTC

WEB

6 MOIS = 18 € TTC 1 AN = 29 € TTC 2 ANS = 44 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03



PRÉFECTURE DES LANDES

Avis d'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation de suppression du passage à niveau n°18 de la ligne de chemin de fer Lалуque - Tartas sur le territoire de la commune de Bégaar

Par arrêté n°DCPPAT-BAE 2023-674 en date du 27 novembre 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 19 jours, est prescrite du **lundi 11 décembre 2023 à 09 h au vendredi 29 décembre 2023 à 17 h**.

Au terme de l'enquête et au regard des conclusions du commissaire enquêteur le préfet des Landes pourra autoriser par arrêté la suppression du passage à niveau n° 18 de la ligne de chemin de fer Lалуque - Tartas, sur le territoire de la commune de Bégaar.

Le commissaire enquêteur désigné est monsieur Philippe LAFITTE, géomètre expert ; en cas d'empêchement, une commissaire enquêteur suppléante a été nommée, madame Amélie CARDINET pouvant ainsi venir en remplacement.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publiques-r337.html>.

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en visant la mention «PN18 Bégaar» comme titre du courrier électronique. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;

- Sur support papier, en mairie de Bégaar, aux jours et heures d'ouverture au public :

Les lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi : 9 h à 12 h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Bégaar, route du Bourg 40400 Bégaar, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune concernée est : Bégaar.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Bégaar le **vendredi 29 décembre de 15 h à 17 h**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Bégaar, en préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'aménagement de l'espace) et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

À Mont-de-Marsan, le 27 novembre 2023

L23AL05779



Par délibérations du 21 octobre 2021 et 26 septembre 2023, la commune de Mimizan a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune, et en a fixé les modalités de mise à disposition du dossier.

Une procédure de modification simplifiée n° 2 est mise en œuvre conformément aux dispositions de l'article 42-II-2° de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique pour permettre l'identification sur le territoire des Secteurs Déjà Urbanisés ainsi que sur des compléments de rédaction de la réglementation de l'ensemble des zones.

Il est procédé à une mise à disposition du dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Mimizan du lundi 23 octobre 2023 au jeudi 23 novembre 2023 inclus, soit 32 jours.

Prorogation : La durée du porter à connaissance est prolongée au 2 janvier 2024 afin de garantir l'accès à l'information à l'ensemble des intéressés.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet. Le public peut également envoyer ses remarques par voie dématérialisée à l'adresse suivante : urbanisme@mimizan.com

Les pièces du dossier ainsi que le registre seront mis à disposition du public en Mairie sise 2 avenue de la gare 40200 Mimizan aux heures et jours d'ouverture au public (du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville.

A l'issue de cette mise à disposition, le conseil municipal sera amené à se prononcer pour l'approbation de cette modification simplifiée.

L23AL05751

CONSTITUTIONS

FIDAL

 AVOCATS
 31 avenue Jules Bastiat,
 BP 60133,
 40103 Dax Cédex

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière immatriculée au R.C.S. de Dax, dénommée

SANDBOX

Au capital de 1.000 euros, constitué par des apports en numéraire, dont le siège social est à Saint-Paul-lès-Dax (40990) 1777 Avenue de la Résistance, ayant pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'aliénation, la vente, l'exploitation par bail ou autrement, de tous immeubles nus, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers, ainsi que la réalisation de tous travaux de construction, aménagement, rénovation, entretien ou réparation des immeubles ; la gestion du patrimoine social ; la mise à disposition gratuite des immeubles sociaux. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Les gérants sont M. Sylvain FORT et Mme Chantal DUPI épouse FORT demeurant ensemble à Soustons (40140) 8, Rue Guicheney.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Pour avis

L23AL05394


AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION :

Johanna CHRISTOL Vidéo & Photo
 FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
 SIÈGE SOCIAL : 502 rue d'Yquem 40600 BISCARROSSE

OBJET :

- L'activité de photographe, la réalisation de tous travaux de prises de vue notamment de mariages, de naissances ou reportages, , photographie d'identité, portraits, vidéo
 - Location de matériel et accessoires photographiques
 - Vente de tirages, albums photos,
 - Formation en photographie et toutes activités liées à la photographie.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 10 000 €

GERANT : Madame Johanna, Nicole, Jeannine, Emmanuelle CHRISTOL demeurant 502 rue d'Yquem 40600 BISCARROSSE
 IMMATRICULATION : RCS de MONT DE MARSAN

Pour avis,

L23AL05568


 Cabinet BERKOUK
 Avocats
 32 rue Alsace Lorraine
 31000 TOULOUSE

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 22 novembre 2023, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

CONJAT PRIMEURS

Capital social : 5.000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune.

Siège social : 52 Boulevard Jacques Duclos 40220 Tarnos.

Objet social : la vente au détail, demi gros, gros de fruits et primeurs en magasin et sur tout marché - la vente d'article de crèmerie et de produits locaux - la vente en sédentaire et non sédentaire de chocolats, confiseries, pains - Epicerie gourmande.

Durée : 99 ans

Président : M. Jessy CONJAT demeurant 4826 Route Océane 40390 Saint-Martin-de-Seignanx.

Directeur général : la société ASCOROM, SARL au capital de 1.127.000 €, dont le siège social est sis 354 Avenue des Charpentiers 40150 Soorts-Hossegor, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 492 120 654, représentée par son co-gérant Mr Arnaud LEBRUN.

Admission aux assemblées et droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : la cession à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation : RCS de Dax,
 L23AL05746

LES FORGES

 Société Civile Immobilière
 Au capital de 1.000 euros
 Siège social : 224 rue d'Albret
 40430 Luxey

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Luxey du 23 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : LES FORGES

Siège social : 224 rue d'Albret 40430 Luxey

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Justin GARBAY demeurant à Labrit (40420), 305 chemin de Lestantade.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L23AL05754

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **BProjects**
 FORME : Société par actions simplifiée
 SIEGE SOCIAL : 46 Chemin des Genêts 40200 AUREILHAN

OBJET : la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, immobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;

l'acquisition, la gestion, la détention, la location et la cession éventuelle, par tous procédés que ce soit, de tous biens et droits, mobiliers ou immobiliers, titres ou valeurs mobilières, que ce soit en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété seulement, et notamment de titres de sociétés de droit français ou étranger, quels que soient leur objet social ou leur activité et de biens immobiliers quelle que soit leur situation ;

tous investissements dans des biens meubles ou immeubles ;
 toutes opérations civiles ou commerciales tendant à la constitution et au développement d'un patrimoine mobilier ou immobilier et de sa gestion ;

l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité d'actionnaire ou d'associé desdites sociétés ;

la mise en uvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

la réalisation de prestations de direction, de services, de conseils, d'études, d'assistance en faveur de ses filiales et participations directes ou indirectes, sur les plans, management, administratif, communication, juridique, comptable, technique, commerciale, financier ou autres au profit de ses filiales ou sous filiales, tous cautionnements, avais, et autres garanties en faveur de ses filiales et participations ;

le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, les activités d'une société de financement de groupe, et en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe à laquelle la Société appartient.

DUREE : 99 ans
 CAPITAL : 75 100 €
 PRESIDENT : Monsieur Olivier Jérôme Auguste BEILLEAU demeurant à 46, Chemin des Genêts 40 200 AUREILHAN
 ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGREMENT : Toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.
 IMMATRICULATION : RCS MONT DE MARSAN

Pour avis,

L23AL05760

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 novembre 2023, il a été constituée une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **DU COURANT**

Forme: Société Civile Immobilière

Siège social: 2 rue des Ajoncs 40200 Mimizan.

Objet: Acquisition, propriété, administration, gestion et mise en valeur par construction, location, vente ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Durée: 99 ans

Capital: 6.000 euros

Gérant: M. LESPIAU Sébastien et Mme BEYRIS Karine demeurant 968 route du Tursan 40320 Bats

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, le Gérant

L23AL05766

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société, aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 23/11/2023 présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Mes Pierres**

Forme : Société anonyme à Conseil d'administration

Capital : 37.000,00 euros

Siège social : 133 Chemin de Haoubira à Saint-André-de-Seignanx (40390)

Objet : - La prise de participation et la détention, directe ou indirecte, dans le capital d'entreprises, de groupements ou entités juridiques, constituées ou à constituer, de toute nature, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, - L'acquisition, la détention, l'administration et la gestion d'immeubles bâtis ou non-bâtis ou biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, directement ou indirectement, par voie d'acquisition, échange, apport, construction, emprunt auprès d'un établissement de crédit ou autrement. - La location de tous immeubles et droits immobiliers. - L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires. - Investir les fonds disponibles en valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers liquides autorisés par la loi avec l'objectif de répartir les risques d'investissement, - L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilière, de tous instruments financiers et autres titres de placements, - La gestion et la mise en valeur de ses participations,

Durée : 99 années

Apports en numéraire : 37.000,00 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom depuis trois jours au moins avant la réunion.

Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Administrateurs : Monsieur Jonathan, Claude, Michel, Luc RIO demeurant 133 Chemin de Haoubira à Saint-André-de-Seignanx (40390), Monsieur Nicolas, Jean MARTIN demeurant 10bis Moulin de Gajan à Gajan (09190), Monsieur Charles, Joseph, Vincent COLL demeurant 9001 Chemin de Sainte-Barbe à Perpignan (66000),

Président du conseil d'administration : Monsieur Jonathan, Claude, Michel, Luc RIO demeurant à Saint-André-de-Seignanx (40390), 133 Chemin de Haoubira, lequel assume également les fonctions de Directeur Général.

Agrément : A l'exception des cessions entre actionnaires ou au profit d'un conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un actionnaire, de même que pour les cessions d'actions au profit d'une personne physique désignée comme administrateur dans la limite du nombre fixé par les présents statuts, les cessions d'actions doivent, pour devenir définitives, être agréées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Immatriculation : au RCS de Dax

L23AL05790



Me Mélanie
 CHANFREAU-DULINGE
 Avocat
 14 rue Victor Hugo
 40000 Mont-de-Marsan

HARMONY COIFFURE C

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 5.000 euros

Siège social :

160 avenue de Saint-Saturnin
 40110 Ygos-St-Saturnin

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mont-de-Marsan du 25 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : HARMONY COIFFURE C

Siège social : 160 avenue de Saint Saturnin, 40110 Ygos-St-Saturnin.

Objet social : exploitation d'un fonds de commerce de coiffure, en salon et hors salon.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Christelle ORTOLI épouse DECIS, demeurant «Le Pesquet» 33 route de Geloux 40110 Ygos-St-Saturnin, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis

La Gérance

L23AL05816



SCP François PETGES & Stéphane PETGES

Notaires Associés
 302 rue du Juston
 40230 Castets-des-Landes

Suivant acte reçu par Me François PETGES, notaire à Castets, le 27 novembre 2023, a été constituée une SARL dénommée

MENOUNE

Siège social : Herm (40990), 415 chemin du Pequé

Capital : 30.000,00 € divisé en 300 parts sociales de 100,00 € chacune.

Objet social : La société a pour objet, en France ou à l'étranger : - L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - L'aliénation, exceptionnelle, de tous immeubles et biens immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; La vente de biens immobiliers pour autant qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

Et généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer, dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport, de société en participation, de groupement, d'aliénation, de commandite ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax.

Gérance :

M. Vincent DELEST, demeurant à Herm (40990), 415 chemin du Pequé.

Mme Catherine DELEST, demeurant à Herm (40990), 366 route de Cantalaoude.

Mme Genevieve DELEST, demeurant à Herm (40990), 398 route de Cantalaoude.

Mme Helene DELEST, demeurant à Herm (40990), 288 route de cantalaoude.

Mme Elisabeth DELEST, demeurant à Herm (40990), 615 route de cantalaoude.

Mme Anne-Marie DELEST, demeurant à Herm (40990), 581 route du Nong.
 L23AL05827



Me Nicolas CEVRERO
 Notaire Associé
 31 avenue du Marensin
 40550 Léon

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas CEVRERO, notaire à Léon, 31, avenue du Marensin, le 29 novembre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **SCI GUILLY ISLAND**

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : mille euros (1.000,00 €), divisé en 1.000 parts de un euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.000.

Siège social : Mimizan (40200) 27 Avenue Maurice Martin.

Objet : - l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

RCS : Mont-de-Marsan.

Gérants désignés aux statuts (et associés) :

1) Madame Sigrid AUBERT, demeurant à Mimizan (40200), 5, rue des Loriots, née à Nancy (54000), le 23 juin 1976. Célibataire.

2) Monsieur Dylan Pierre Paul AUBERT, demeurant à Mimizan (40200), 7, rue de la Poste, né à Mont-deMarsan (40000), le 25 avril 1997, pacsé.

Cession de parts sociales : Libres entre associés, avec agrément à l'unanimité dans associés dans les autres cas.
 L23AL05851

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE
 EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.annonces-landaises.com

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

Dénomination :

LA GRANDE COURONNE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 670.000 €

Siège social : 1 460 Route d'Amou
40700 St-Cricq-Chalosse

Durée : 50 ans

Objet : la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés créées ou à créer, l'assistance financière, technique, administrative, managériale à toutes personnes physiques ou morales.

Président : Mme Johanna VAN ES demeurant 1 460 Route d'Amou 40700 St Cricq-Chalosse.

Directeur Général : M. Iwan VAN ES demeurant 1 460 Route d'Amou 40700 St Cricq-Chalosse.

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

RCS : Mont-de-Marsan.

L23AL05853

Aux termes d'un ASSP en date du 29/11/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SL PEINTURE**

Objet social : en France et à l'étranger, directement ou indirectement les activités de : - peinture, vitrerie, papiers peints, revêtements de sols et murs ; - négoce de peinture et papiers peints ; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet ou le faciliter, par voie notamment de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : ZA 2 Le Tuquet n°250 ,
40150 ANGRESSE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Gérance : M. LABORDE Stéphane, demeurant 35 rue Pèchin, 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Pour avis
Le Gérance

L23AL05856

MODIFICATIONS



SARL DU BIGNE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 000 €
Siège social : 472 Route de Yoye
40400 Carcarès-Sainte-Croix
RCS Dax : 413 867 607

Par décisions unanimes des associés du 10/11/2023 il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean Luc COURBIS de ses fonctions de gérant à compter de ce jour.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dax.

Pour avis et mention

La Gérance

L23AL05547



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

LAETITIA VANHOVE

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 9 PL GOURY
40800 AIRE SUR L'ADOUR
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°917 788 889

En date du 10/11/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 101 RTE DE FRANCE, 40320 BAHUS SOUBIRAN à compter du 10/11/2023.

L23AL05624

VALEIRO ET FILS

Société à Responsabilité limitée
Au capital social de 38.400 €
Siège Social : 232 Route d'Arengeosse
40630 LUGLON
421 245 390 R.C.S. MONT-DE-MARSAN

REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes du PV de l'AGE du 11.10.2023 et du PV des décisions de la Gérance du 29.11.2023, le capital social a été réduit d'un montant de 17.280 € pour le porter de 38.400 € à 21.120 € par voie de rachat et d'annulation de 1.080 parts sociales appartenant à M. DAS NEVES VALEIRO Antoine, à la valeur nominale de 16 €.

Les articles 7 et 8 des statuts relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : 38.400 €

- Nouvelle mention : 21.120 €

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN

Pour avis,

L23AL05702



LARRAT SAINT GERMAIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1415 Chemin Cap Dou
Camin 40270 Renung
RCS MONT DE MARSAN 532 087 335

MODIFICATION DE LA GÉRANCE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 1^{er} novembre 2023, il a été constaté la décision prise par Monsieur Eric LARRAT de démissionner de ses fonctions de gérant avec effet à cette date et décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, pour une durée illimitée et à compter du 1^{er} novembre 2023 :

Monsieur Rémy, Guillaume, Godefroy SAINT-GERMAIN, né le 22 Février 1996 à Aire-sur-l'Adour (40), demeurant 1415 Chemin Cap Dou Camin 40270 Renung.
Le dépôt prévu par la loi sera effectué auprès du RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L23AL05723

In Extenso

SUD ATLANTIQUE

ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

SOCIETE MEDICALE DE CHALOSSE

Société Interprofessionnelle de soins ambulatoires
A capital variable
Siège social : 124 av de la Digue 40330 Amou
823 059 688 RCS Dax

Aux termes d'une délibération en date du 7 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

- De transférer le siège social du 124 Avenue de la Digue, 40330 Amou au 116 Avenue de la Digue, 40330 Amou à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

- De nommer en en qualité de cogérantes pour une durée illimitée en remplacement de Madame Delphine MEUNIER, épouse ROCHELET, Madame Véronique CHEMINADE, épouse DARMAILLACQ, et de Monsieur Matthieu LALANNE Madame Christelle DARRACQ, épouse LEGLISE, demeurant 211 Route de Larrecq 40700 Labastide-Chalosse, Madame Karine LARQUIER, demeurant 388 Quartier du Hally 40465 Pontonx-sur-l'Adour, Madame Leslie BONDEAU, demeurant 25 bis rue du Château d'eau 40100 Dax,

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dax.

L23AL05734



SCP Olivier DARMAILLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

SCI LES REUZES

SCI au capital de 675.000,00 €
150 Chemin de Chapit
40550 Léon
RCS Dax : 789 252 442

Par décision de l'AGE du 23/11/2023, il a été pris acte :

- De la démission de son poste de gérant de M. Bruno DEMELLE demeurant à St-André-d'Embrun (05200)

- De la nomination en qualité de cogérant de M. Benjamin DEMELLE demeurant à La Gardé (83130) 73 Rue Claude Forbin, pour une durée illimitée.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour insertion, Me LEVY

L23AL05740



Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Par décision collective en date du 20 novembre 2023, les associés de la société **DISTRIBIOLANDES, SAS** au capital de 50.000 euros dont le siège social est sis 441 route de la Bernadère 40990 Saint Paul-lès-Dax, immatriculée au RCS de Dax N° 891 786 717, ont :

Pris acte de la démission de Madame Jade BEAUVOIS-LAFFORGUE de ses fonctions de Directrice Générale et ce, à compter du même jour ;

Décidé d'étendre, à compter du 20 novembre 2023, l'objet social aux activités de «direction, gestion, animation et contrôle d'activités de toutes personnes morales ou entités juridiques et notamment la participation active à la conduite de la politique générale des filiales ou entités dans lesquelles la société détient une participation ; Toutes prestations de services intragroupes touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire ; Les prestations d'assistance, de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises et en particulier toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion et d'organisation administrative, comptable, juridique, fiscale, sociale, informatique et commerciale».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Pour avis, le Président

L23AL05747



SAS GABARRUS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 608 route de Las Houns
40230 SAINT JEAN DE MARSACQ
RCS DAX 839 281 656

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 06 novembre 2023, l'Associé Unique a décidé d'étendre, à compter de cette date, l'objet social aux activités de nettoyage, déblaiement et débarras d'intérieurs et d'extérieurs de logements et de tous locaux de toute nature.

En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié et les mentions suivantes sont donc publiées :

Ancienne mention :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Travaux publics, terrassement,
Location de matériels,
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Nouvelle mention :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Travaux publics, terrassement,
Location de matériels,
Nettoyage, déblaiement et débarras d'intérieur et d'extérieur de logements et de tous locaux de toute nature,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Mention sera faite au RCS de DAX.

Pour avis
Le Président

L23AL05755

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

SIMAO MACONNERIE PISCINES ET SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 120 Rue de Dardas
40170 St-Julien-en-Born
791 542 806 RCS Dax

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 octobre 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 28 novembre 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 3.000 euros, pour être ramené de 5.000 euros à 2.000 euros par rachat et annulation de 300 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

Article 7 - Capital Social

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5.000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux mille euros (2.000 euros).
L23AL05759



DUPOUY ET ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne (64)

SARL DUPOUY ET ASSOCIES

SARL au capital de 107.527 €
Siège social : 197 Avenue du Golf
40150 SOORTS HOSSEGOR
RCS de DAX n°528 301 922

L'AGO du 21/11/2023 a décidé à compter du 21/11/2023 de la révocation de Mme BRUMONT Claire aux fonctions de cogérante.

Modification au RCS de DAX
Pour avis, le Gérant

L23AL05763

ENDLESS SUMMER
SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 295 chemin d'Allemane
40465 Pontonx-sur-l'Adour
879 711 422 RCS de Dax

Le 30/10/2023, l'AGE a décidé de modifier l'objet social comme suit : Création, production, vente d'oeuvres d'art et reproductions, articles de papeterie, objets design sur divers supports.

Modification au RCS de Dax.

L23AL05789



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

A.B.C. SERRURERIE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.244,90 euros
Siège social : 5 rue des Artisans
40230 Saint-Geours-de-Maremne
399 286 087 RCS Dax

Par acte du 23 novembre 2023, les associés ont nommé en qualité de gérant, Monsieur Christophe CHIBRAC, demeurant à Josse (40230) 783 route du Mouta, à compter du même jour et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Frédéric BUSQUET, gérant démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL05792

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Par décision du 17 novembre 2023, les membres du conseil de parrainage de la société **ADOUR DISTRIBUTION**, SAS au capital de 96.000 euros sise à Saint-Paul-lès-Dax (40990) 234 Rue Maurice Menton, immatriculée au RCS de Dax sous le n°987 020 336, ont nommé M. Joël DE BARROS demeurant à Saint-Vincent-de-Paul (40990) 394 route de Gordes en qualité de Président pour une durée illimitée à compter du 17 novembre 2023 en remplacement de M. Didier GRAVAUD, Président démissionnaire à compter du même jour.

Pour avis

L23AL05795



CABINET D'AVOCATS J.L. DEKENS CONSULTANTS TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

En date du 27/11/2023, l'associé unique la société **WEICHAFÉ**, SARL au capital de 5.000 euros dont le siège social est sis 71 impasse Marcel Pagnol 40280 St-Pierre-du-Mont, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan N° 953 049 301, a décidé de transférer le siège social au 184 boulevard de la République 40000 Mont-de-Marsan, à compter du même jour.

La Gérance

L23AL05796

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Par décision du 17 novembre 2023, l'associée unique de la société **ALBRET**, SAS au capital de 8.000 euros sise à Rion-des-Landes (40370), 241 Avenue d'Albret, immatriculée au RCS de Dax sous le n°479 562 795, a :

- Nommé M. Joël DE BARROS demeurant à Saint-Vincent-de-Paul (40990) 394 route de Gordes en qualité de Président pour une durée illimitée à compter du 17 novembre 2023 en remplacement de M. Didier GRAVAUD, Président démissionnaire à compter du même jour,

- Nommé Mme Cécile DE BARROS demeurant à Saint-Vincent-de-Paul (40990) 394 route de Gordes en qualité de Directrice Générale pour une durée illimitée à compter du 17 novembre 2023

Pour avis

L23AL05797

ECOSYSTEIO INVESTISSEMENT - ESI

Société par actions simplifiée
Au capital de 276.000 euros
Siège social : 6 Rue des Elfes
40280 Saint-Pierre-du-Mont
528 232 051 RCS Mont-de-Marsan

Par décisions des associés du 17/11/2023, il a été décidé de ne pas remplacer M. Alric MARC démissionnaire au titre de ses fonctions de Directeur Général à compter de jour.

Pour avis, le Président

L23AL05798

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Par décision du 17 novembre 2023, l'associée unique de la société **JACE-DI VOYAGES**, SAS au capital de 58.000 euros sise à Saint-Paul-lès-Dax (40990), 2234 Rue Maurice Menton, immatriculée au RCS de Dax sous le n°479 566 291, a :

- Nommé M. Joël DE BARROS demeurant à Saint-Vincent-de-Paum (40990) 394 route de Gordes en qualité de Président pour une durée illimitée à compter du 17 novembre 2023 en remplacement de M. Didier GRAVAUD, Président démissionnaire à compter du même jour,

- Nommé Mme Cécile DE BARROS demeurant à Saint-Vincent-de-Paul (40990) 394 route de Gordes en qualité de Directrice Générale pour une durée illimitée à compter du 17 novembre 2023

Pour avis

L23AL05800

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél : 05 59 32 27 40

Par décision du 17 novembre 2023, les associées de la société **MAIL ADOUR**, SARL au capital de 880.000 euros sise à Saint-Paul-lès-Dax (40990), 2234 Rue Maurice Menton, immatriculée au RCS de Dax sous le n°444 883 532, ont nommé M. Joël DE BARROS demeurant à Saint-Vincent-de-Paul (40990) 394 route de Gordes en qualité de Gérant pour une durée illimitée à compter du 17 novembre 2023 en remplacement de M. Didier GRAVAUD, Gérant démissionnaire à compter du même jour.

Pour avis

L23AL05801

SCI HACINDA Société civile immobilière au capital de 260.000 € sise 28 Rue Marat 77340 PONTAULT COMBAULT 812546778 RCS de MELUN, Par décision de l'AGE du 19/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 460 Route de L'Escourtille 40230 ST GEOURS DE MAREMNE. Gérant: M. BOTTIN William 460 route de l'Escourtille 40230 ST GEOURS DE MAREMNE Radiation au RCS de MELUN et ré-immatriculation au RCS de DAX.

L23AL05809

DUPOUY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 171 route du Palot
40270 Le Vignau
897 428 611 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2023, le Président de la société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 171 route du Palot à Le Vignau (40270), au 312 Chemin de Cerboueyre à Rion-des-Landes (40370) à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

L23AL05810



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERS MONCOUCUT SANTUC LABAT PARNAUD LARREY LAFITTE-TROUQUE - DARGELAS

Société civile professionnelle
Au capital de 46.192,05 euros
Siège social : 48 rue Jean Darcet
40250 MUGRON
329 915 755 RCS DAX

CHANGEMENT DE GÉRANT ET DE DÉNOMINATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sandie LARRER, notaire à HAGETMAU (Landes), le 22 novembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de Madame Catherine PARNAUD de ses fonctions de cogérant de la société à compter du 22 novembre 2023. Les associés nomment Monsieur Michaël BUSQUET, demeurant à NERBIS (40250) 229 route des Lacs, cogérant à compter du 22 novembre 2023.

Les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société à compter du 22 novembre 2023. La nouvelle dénomination est la suivante : SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERS MONCOUCUT SANTUC LABAT LARREY - LAFITTE-TROUQUE DARGELAS - BUSQUET.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Dax (Landes).

Pour avis

L23AL05814

LES DEUX PINS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège social : Zone Artisanale Route d'Angresse 40130 Capbreton
443164561 RCS Dax

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 août 2023 il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 1^{er} août 2023, aux activités :

- Location de véhicules légers et utilitaires, achat vente de pièces, pneus et huiles.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

La Société a pour objet en France et dans tous pays : Carrosserie -et peinture automobile - achat vente de véhicules neufs ou d'occasion, - mécanique automobile - entretien et réparation de véhicules - dépôt vente de véhicules - location de véhicules légers et/ou utilitaires - achat vente de pièces mécaniques, pneus et huiles «

Monsieur Louis GONZALEZ a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 1^{er} juillet 2023.

Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis,

L23AL05815

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 30.06.2023 de la société **CHARMINBRA** SAS au capital de 55.000 euros Siège social : Centre Commercial Grand Mail 40990 Saint-Paul-lès-Dax 482 230 687 RCS Dax a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire : @COM AUDIT. La société n'étant plus tenue d'avoir un commissaire aux comptes. RCS Dax.

Pour avis

L23AL05833

LUVINI
Société Civile Immobilière
Au capital de 900 euros
Siège social : 25 rue du Hameau des
Bruyères 40000 Mont-de-Marsan
822 116 919 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 29 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 25 rue du Hameau des Bruyères 40000 Mont-de-Marsan au 266 avenue du Maréchal Juin 40000 Mont-de-Marsan à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L23AL05836



**Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO**
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Par décision en date du 27 novembre 2023, les associés de la société **NATURE ET SANTE**, SAS au capital de 7.622,45 euros dont le siège social est sis 337 boulevard Jean Larriue 40000 Mont-de-Marsan, immatriculée au registre du commerce de Mont-de-Marsan N° 380 456 939, ont décidé de nommer, à effet du même jour et sans limitation de durée, en qualité de nouvelle présidente la société **DISTRIBIOLANDES**, SAS au capital de 50.000 euros, ayant son siège social à Saint-Paul-lès-Dax (40990), 441 route de la Bernadère, représentée par Monsieur Jean-Hugues DAMERVALLE, en remplacement de Monsieur Jean-Hugues DAMERVALLE, démissionnaire.

Le dépôt légal sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le président

L23AL05839



**Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO**
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Par décision en date du 27 novembre 2023, les associés de la société **BIO SAINT PAUL LES DAX**, SAS au capital de 10.000 euros dont le siège social est sis 441 rue de la Bernadère, 40990 Saint Paul-lès-Dax, immatriculée au registre du commerce de Dax N° 827 688 276, ont décidé de nommer, à effet du même jour et sans limitation de durée, en qualité de nouvelle présidente la société **DISTRIBIOLANDES**, SAS au capital de 50.000 euros, ayant son siège social à Saint-Paul-lès-Dax (40990), 441 route de la Bernadère, représentée par Monsieur Jean-Hugues DAMERVALLE, en remplacement de Monsieur Jean-Hugues DAMERVALLE, démissionnaire.

Le dépôt légal sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Pour avis, le Président

L23AL05840

Prescripteur,
Une annonce à Paris,
Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...
Ne cherchez plus de
correspondant,

LES ANNONCES
Landaises
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- une meilleure service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
22 rue de Casablanca
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

DUCASSE TP ET BOIS
Société à Responsabilité Limitée
A associé unique
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 328 chemin de Pignon
Maison Les Chênes
40390 Biarrotte
838 625 416 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 27 novembre 2023, l'associé unique a décidé :

- De remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «DUCASSE TP ET BOIS» par «DUCASSE TP ET TRANSPORTS» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- D'étendre l'objet social aux activités de Transport routier, en France et à l'étranger, de marchandises de plus de 3,5 tonnes et commissionnaire et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23AL05842



C2S2M
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 62 Place de l'Hôtel de Ville
40320 GEAUNE
519691240 RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE MODIFICATION

Par une décision en date du 01/11/2023, le Président a constaté la démission de Mme Sandy CUILHE (née BAHAU) de ses fonctions de Directeur Général.

Modification au RCS de MONT-DE-MARSAN

Pour avis,
Le Président

L23AL05843

FIDAL
AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10/10/2023, de la société **OLIVER SARL** au capital de 30.000 euros Siège social : Saint-Paul-lès-Dax (40990), 143 Rue Jean Oddos RCS Dax n° 812 637 197 il a été décidé de transférer le siège social à Dax Cedex (40102) CS 30068, 1, Avenue de la Gare, Grand Dax Développement - Pulseo.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis, le Gérant

L23AL05864

DIA ! FILMS
SARL au capital de 2.000 €
Siège social : 3 place Saint-Roch
40000 Mont-de-Marsan
SIREN 819 206 525 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juillet 2023, il a été pris acte qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du nouveau code de commerce. Mention en sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis.

L23AL05868

DISSOLUTIONS

S.C.E.A. DU YEROT
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital social de 96.805,13 €
Siège Social : 20 Rue Guy Gentes
40110 ARENGOSSE
414 409 151 R.C.S. MONT-DE-MARSAN

DISSOLUTION

Suivant décision collective en date du 29.11.2023, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé l'actuel Gérant de la Société comme Liquidateur à savoir M. DONTANS Denis, demeurant 20 Rue Guy Gentes 40110 ARENGOSSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 20 Rue Guy Gentes 40110 ARENGOSSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN.

Pour avis.

L23AL05633

EARL DE PEYROUAT
Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
Au capital social de 77.749 €
Siège Social : Peyrouat
40500 SAINT SEVER
350 734 380 R.C.S. MONT-DE-MARSAN

DISSOLUTION

Suivant décision en date du 29.11.2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2023 et sa mise en liquidation.

L'associé unique et actuel Gérant de la Société est désigné comme Liquidateur à savoir M. CLAVE Philippe, demeurant Peyrouat 40500 SAINT SEVER, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Peyrouat 40500 SAINT SEVER, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN.

Pour avis.

L23AL05635

GROUPEMENT FORESTIER DE PIMAR
Groupement Forestier au capital de 432 000 €
Siège social : Les Landiers
300 Route des Pyrénées 40180 Narrosse
RCS Dax n° 794 769 380

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes des décisions des associés en date du 19/11/2023, il est décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur, M. Bernard LORBER demeurant Les Landiers, 300 Route des Pyrénées (40180) Narrosse, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Les Landiers, 300 Route des Pyrénées (40180) Narrosse. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de Dax.

Pour avis, le Liquidateur

L23AL05758

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

FINANCIERE CHARRON 2009
S.C. au capital de 40.000 €
Siège social : 104 avenue de la Chalosse
40090 Mazerolles
511 064 958 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, Mme Jacqueline LARTIGUE demeurant 226 Route de Laglorieuse 40090 Bougue, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.

L23AL05794

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

AAP
SCI au capital de 1 829,39 €
Siège social : 980 Avenue Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan
353 464 076 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 30 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, M. Georges FERRO demeurant 96 Route d'Aurice 40090 St-Perdon, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

L23AL05802

LES ANNONCES
Landaises

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

SUD ATLANTIQUE
1 rue du Stade
40200 Mimizan

GINKO PARTICULIERS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : Lotissement Artisanal, Lot N 2
40170 Mézos
Siège de liquidation :
Lotissement Artisanal, Lot N 2
40170 Mézos
852 976 794 RCS Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Grégory BARIS, demeurant Quartier Saint Jouan 40170 Mézos, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lotissement Artisanal, Lot N 2, 40170 Mézos.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23AL05808

MAN MO LAB SASU
Au capital de 300 €
Siège social : 252 Boulevard de la Plage
40170 Saint-Julien-en-Born
887 921 039 RCS de Dax

Le 27/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. François DUCROT, 23 rue Raze 33000 Bordeaux et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Dax.

L23AL05820

SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

SCI SANCHEZ

SCI au capital de 152 480 €
Siège social : 17 RUE DES FUSILLES
40100 DAX
RCS de DAX n°440 804 441

L'assemblée générale extraordinaire du 21/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SANCHEZ Christian, demeurant 157, impasse Plaza Ondoa, 64240 BRISCOUS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DAX.

L23AL05821

CLÔTURES

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

NICOLAU DEPANNAGES
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 126 rue des Ecureuils
40600 Biscarrosse
Siège de liquidation : 273 Chemin des Roseaux
40600 Biscarrosse
381 043 413 RCS Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale réunie le 10/11/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Yves NICOLAU, demeurant 273 Chemin des Roseaux 40600 Biscarrosse, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur
L23AL05745

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

AU BONHEUR DES ARBRES
SARL au capital de 4 000 €, en liquidation
Siège de la liquidation : 1585 Route de Corbleu
40120 Pouydesseaux
830942843 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique, par décision en date du 30 octobre 2022 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 30 septembre 2022.

Les comptes seront déposés au RCS Mont-de-Marsan.

L23AL05748

SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés à Soustons

HEADS BEACH BREWERY COMPANY
SAS au capital de 5.600,00€
31 Avenue des Ecureuils 40230 Tosse
RCS Dax : 810 835 835

Par décision de l'AGO en date du 23/11/2023 les associés ont :

- Approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- Donné quitus au Liquidateur, Mr Maxence CHU demeurant à TOSSE (40230) 31 Avenue des Ecureuils, pour sa gestion et la décharge de son mandat.

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Dax.

Pour avis, Me DUCASSE
L23AL05764

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

LOU THAI LANDAIS
SAS au capital de 500 €, en liquidation
Siège de la liquidation : 360 rue du Pisque
40120 Roquefort
887 647 618 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale des associés, réunie au siège de la liquidation, le 10 octobre 2022 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31 décembre 2021.

Les comptes seront déposés au RCS Mont-de-Marsan.

L23AL05787

FONDS DE COMMERCE

SCP DESTRUHAUT GIROUD-DESTRUHAUT
32 rue René Vielle
40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél : 05 58 45 91 06

Suivant acte reçu par Me GIROUD-DESTRUHAUT, notaire à Grenade/Adour, le 21/11/2023, enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan, le 27/11/2023, sous la référence 4004P01 2023N 1650, a été créé,

Par **MONGE Bernard et BIARNES Chantal Jeanne Marie**, dt à Mont-de-Marsan (40000) 3 avenue Georges Tarditz,

A la société dénommée **LE TABAC DES TILLEULS**, SNC dont le siège est à Grenade/Adour (40270), 49, rue René Vielle, identifiée au SIREN sous le n° 980 458 509 et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Le fonds de commerce d'articles de fumeurs, presse, librairie, papeterie, cadeaux, boissons, française des jeux et bimbeloterie auquel est attachée une gérance de débit de tabac exploité à Grenade-sur-l'Adour (40270), 49 Rue René Vielle, connu sous le nom commercial Tabacs Monge, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Mont-de-Marsan, sous le n° 493 264 196,

Moyennant le prix de 390.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 365.400 € et aux éléments corporels pour 24.600 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
L23AL05776

RÉGIMES MATRIMONIAUX

DUPOUY ET ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne (64)

Suivant acte reçu par Maître DUPOUY Rémi, notaire à TARNOS (40220), le 27/11/2023.

M. **DUPUY Marcel**, né à SAUBRI-GUES (40230) le 14 février 1940, et Mme **DUZERT Michelle**, née à BENESE-MA-REMNE (40230) le 29 septembre 1939, demeurant ensemble 97 Les Hauts du Lac, 40440 ONDRES, mariés à SAUBRI-GUES (40230) le 10 juillet 1961 sous le régime de communauté de meubles et acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître DUPOUY Rémi, notaire à TARNOS (40220) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

L23AL05829

Etude de Maîtres Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE
Notaires Associés à Soustons
26 rue Jean Moulin

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benoît HOURREGUE, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à Soustons (40140), 26 Rue Jean Moulin, soussigné, CRPCEN 40032, le 28 novembre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre :

M. André Robert **ESCALANTE**, retraité, et Mme Monique Renée **ALFRÉDA ROUSSEAU**, retraitée, dt ensemble à Tarnos (40220) 11 rue des Palombes.

M. est né à Bayonne (64100) le 10 février 1953,

Mme est née à Diego Soares (Madagascar) le 8 juin 1955.

Mariés à la mairie de Anglet (64600) le 18 mai 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Apport de bien propre

Monsieur André Robert ESCALANTE déclare apporter à la communauté de biens existant avec son épouse, le bien immobilier situé à 40220 Tarnos, 11 Rue des Palombes, cadastré :

Section : AL - N° : 72 - Lieudit : rue des Palombes - Surface : 00ha 08a 10ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
L23AL05844

AUTRES ANNONCES

FIDAL
AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

CENTRE TECHNIQUE DE MENJUN
SARL au capital de 16 000,00 euros
Siège social : Route de Villeneuve
Carrière de Menjun 40090 Bougue
414 238 378 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes des décisions du 07/11/2023, l'associée unique de la société a approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de sa société par la société MAT'X SARL au capital de 200.000 euros dont le siège social est Site de Menjun RD 1, 40090 Bougue Immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le n°897 350 310,

Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date du 18/09/2023.

L'associé unique a décidé que la société serait dissoute et liquidée de plein droit au 07/11/2023.

Et en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la société CENTRE TECHNIQUE DE MENJUN, le passif de cette société étant intégralement pris en charge par la société MAT'X. Il ne sera procédé à aucun échange de titres.

La fusion et corrélativement la dissolution de la société CENTRE TECHNIQUE DE MENJUN sont devenues définitives au 07/11/2023 ainsi qu'il résulte des décisions de l'associée unique en date du 07/11/2023 qui a approuvé le projet de fusion.

RCS Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL05824

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

MAT'X

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 200.000 euros
Siège social : Site de Menjun RD 1
40090 Bougue
897 350 310 RCS Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 07/11/2023 la société :

CENTRE TECHNIQUE DE MENJUN SARL au capital de 16.000 Euros, dont le siège social est sis Route de Ville-neuve, Carrière de Menjun 40090 Bougue, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 414 238 378,

A fait apport, à titre de fusion, à la société MAT'X de tous ses éléments d'actif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 30/04/2023 avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la société MAT'X.

La valeur de l'actif net apporté s'établit 212 099 euros.

L'absorption par voie de fusion de la société CENTRE TECHNIQUE DE MENJUN par la société absorbante est devenue définitive à la date du 07/11/2023 ainsi qu'il résulte des décisions de l'associée unique du 07/11/2023 des sociétés CENTRE TECHNIQUE DE MENJUN et MAT'X.

L'associée unique de la société MAT'X a modifié en conséquence l'article 6 des statuts relatif aux apports.

Mention sera faite au RCS : Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL05825

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 novembre 2023)

FEUGIER (nom d'usage TIGNAC) Elodie, 40200 Mimizan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 899 766 976. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2023_4002_651

SAS RENOV'LANDES40, 605 Route de Lagouassere 40500 Bas-Mauco, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 844 551 622. Autres travaux de finition. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2023_4002_652

LES ANNONCES Landaises

Hebdomadaire créé en 1944 -
Édité par COMPO-ECHOS SARL au
capital de 50 000 €

Siège social :
108 rue Fondaudège
33000 Bordeaux

Bureaux landais :
12 rue du IV-Septembre
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 45 03 03
mail : contact@annonces-landaises.com
120 av. Georges-Clemenceau
40100 Dax

Président honoraire :
Jean-Louis **DUMOLIA**

Directeur de publication :
Guillaume **LALAU**

Directeur délégué :
Nicolas **THOMASSET**

Rédactrice en chef :
Nelly **BÉTAILLE**
07 85 39 51 22
n.betaille@annonces-landaises.com

Rédaction : Julie **DUCCOURAU**,
Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**,
Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**,
Christine **LAMAISON**

Direction artistique : David **PEYS**
Maquettistes : Noëlle **SANZ**,
Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**
& Raphaëlle **MOURET**
Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUTIER**
Webmarketing : Cyrielle **MORFEA**
Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Service annonces légales
et abonnements : Liliane **DORRER**

Service commercial marchés publics :
Cathy **DARTHENUCCQ**
06 12 98 21 75
marchespublics@annonces-landaises.com

Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**
c.clerteau@annonces-landaises.com

Publicité : Christine **SABOURIN**
05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**
Service comptabilité :
Élodie **VIGNEAU**

Dépôt légal à parution
hebdomadaire - Parution le samedi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Route : IGS
(Sainte-Colombe-en-Bruillois)

Commission paritaire n° 0628 I 83288

ISSN 1270-704X

Prix de vente : 1,50 €

Abonnement annuel papier + web : 50 €

Membre de RésoHebdoEco



MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
7B PLACE SAINT LOUIS
40000 MONT DE MARSAN

A VENDRE TERRES A CAMPAGNE(40090) «Petit Bigné»

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Christophe MANDON, 7B Place SAINT-Louis 40000 Mont-de-Marsan avant le **31-01-2024 à 12h**
Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 20867

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
lauri.ladeux@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 251,15	6,7%	12,0%	9,3%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 539,18	7,6%	11,4%	8,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 346,60	8,3%	14,6%	11,2%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 561,36	10,8%	18,8%	15,5%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 029,36	13,0%	46,5%	38,7%	16 029,36	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 457,12	2,3%	0,1%	1,1%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 986,99	8,8%	14,8%	11,2%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 769,79	4,3%	0,4%	-2,8%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	33 408,39	7,8%	28,0%	19,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 038,55	0,7%	-1,6%	-1,5%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,40	-0,7%	-1,0%	48,9%	14,28	13,35	-
ARVERNE GROUP SA	9,28	2,7%	-5,8%	-7,2%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,40	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,91	35,3%	155,7%	181,4%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	4,9%	0,0%	4,9%	530,00	450,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	84,00	-2,3%	1,8%	-2,3%	94,00	76,50	7,3%
EUROPLASMA	0,01	163,0%	-98,3%	-98,8%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,27	4,5%	-82,3%	-82,2%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,21	4,2%	-28,2%	-18,3%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,32	-21,4%	-72,7%	-75,0%	7,12	1,32	-
GPE PAROT (AUTO)	2,64	-2,2%	23,4%	25,1%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,30	-7,5%	-45,9%	-54,2%	22,70	11,30	-
HUNYVERS	12,95	-3,0%	9,3%	10,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,64	83,3%	-74,1%	-77,0%	13,95	1,44	-
I2S	6,00	15,4%	-1,6%	-4,8%	6,45	4,84	2,3%
IMMERSION	1,96	-1,5%	-23,4%	-58,6%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,04	-17,3%	-74,0%	-73,8%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,38	-3,6%	54,5%	22,7%	3,86	1,47	-
LECTRA	28,75	21,1%	-18,3%	-15,6%	40,70	21,90	1,7%
LEGRAND	88,76	9,3%	18,6%	12,5%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,09	8,9%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,22	144,4%	-45,0%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,35	1,1%	-4,6%	-2,9%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	21,40	20,2%	-23,0%	-5,3%	32,60	17,80	1,5%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	2,70	-34,3%	-18,2%	-28,6%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	5,54	-2,1%	53,9%	56,1%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
 « Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Chapon farci rôti au miel et carottes

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES

- 1 chapon de poulet fermier des Landes IGP/Label Rouge
- 16 carottes fanes
 - Miel
 - Cumin en grain
 - Beurre
- Sel et poivre concassé

Pour la farce :

- 300 g de farce de cochon
- 300 g de farce de veau
 - Armagnac AOC
 - Pain
 - Lait
- Cumin en poudre
- Sel et poivre

Préparer la farce du chapon en mélangeant le cochon, le veau, 10 cl d'armagnac, un peu de cumin en poudre ainsi que quelques morceaux de pain préalablement trempés dans du lait. La farce est prête. Assaisonner la farce avec sel et poivre.

Insérer la farce dans le chapon, puis ficeler les pattes. Badigeonner la volaille de beurre ramolli, puis la saler. Enfourner pendant 1 h 10 à 180°C. Sortir le chapon du four pour le badigeonner avec un mélange de miel, poivre concassé et graines de cumin. Enfourner 15 minutes, puis badigeonner à nouveau. Terminer la cuisson avec 15 dernières minutes au four. Le chapon est prêt.

Accompagnement : Mettre les carottes au four sur une plaque, en même temps que le chapon pour qu'elles rôtissent doucement. Les laquer avec le miel, le poivre et les graines de cumin tout comme le chapon. ■

